

**Décision portant nomination de M. Daniel Poher aux fonctions d'assistant de prévention au sein de la fédération de recherche FR2424 intitulée Station biologique de Roscoff**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC08A005DSI du 19 décembre 2008 nommant M. Bernard Kloareg, directeur de la fédération de recherche n°2424 intitulée Station biologique de Roscoff;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 22 octobre 2015 ;

Considérant que M. Daniel Poher a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Rhône-Auvergne du 25 au 27 janvier 2006 et du 15 au 17 février 2006,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Daniel Poher, assistant de prévention, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de la fédération de recherche du CNRS n°2424, à compter du 01 janvier 2016.

M. Daniel Poher exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Daniel Poher est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

---

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Fait à Roscoff, le 08 avril 2016

Le directeur de l'unité

Bernard KLOAREG

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Clarisse DAVID